

LES ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES AUTOCHTONES NATIONALES SONT LE FER DE LANCE DE L'ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

27 février 2024

Ottawa, Ontario - Cinq organisations économiques autochtones nationales se sont regroupées avec le soutien total de l'Assemblée des Premières Nations (APN) pour créer une Organisation d'approvisionnement des Premières Nations (OAPN), la première du genre.

Les organisations se sont réunies le 6 décembre 2023 pour mettre en place cette initiative novatrice visant à aider les peuples et les entreprises des Premières Nations à surmonter les obstacles systémiques qui les empêchent d'accéder aux marchés publics fédéraux. L'OAPN contribuera également à faire en sorte que le Canada atteigne son objectif de 5 % d'approvisionnement autochtone en mesurant les progrès et les données.

Le gouvernement fédéral dépense chaque année environ 22 milliards de dollars pour l'achat de biens et de services auprès d'entreprises à travers le Canada. À l'heure actuelle, moins d'un pour cent de ces dépenses est consacré aux entreprises autochtones.

L'OAPN rassemble des organisations et des dirigeants du secteur économique des Premières Nations d'un océan à l'autre. Avec le soutien de l'APN, le groupe comprend l'[AFOA Canada](#), le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones ([CAADA](#)), l'Autorité financière des Premières Nations ([AFPN](#)), le Conseil de gestion financière des Premières Nations ([CGF](#)) et l'Association nationale des sociétés autochtones de financement ([ANSAF](#)).

Cette collaboration historique entre les membres fondateurs peut maintenant commencer à concevoir et à mettre en œuvre des programmes visant à favoriser l'autosuffisance des communautés des Premières Nations partout au Canada. Le lancement de l'organisation est entièrement approuvé et soutenu par une résolution adoptée par les dirigeants élus des Premières Nations lors de l'Assemblée générale de l'Assemblée des Premières Nations en juillet 2023. L'OAPN est défendue par une coalition unie d'organisations partenaires des Premières Nations, représentant une alliance sans précédent visant à déclencher un changement transformateur. Grâce à un dévouement sans faille, l'OAPN est en passe de devenir un catalyseur de changements monumentaux dans l'écosystème de l'approvisionnement et de la croissance économique au sein des communautés des Premières Nations.

« Cette initiative incarne une lueur d'espoir, symbolisant la force et la détermination collectives des représentants des Premières Nations unis dans leur volonté de combler les disparités économiques qui persistent depuis longtemps », déclare Shannin Metatawabin, chef de la direction de l'ANSAF. « L'OAPN témoigne de l'ingéniosité et de la résilience des Autochtones, ouvrant la voie à un avenir où la parité

économique et la prospérité seront réalisées par les Premières Nations, favorisant ainsi un contexte d'opportunités à travers le Canada. »

Les entreprises des Premières Nations font preuve de résilience en surmontant les obstacles tout en s'efforçant de participer pleinement aux opportunités d'approvisionnement. Ces entrepreneurs se heurtent à des préjugés systémiques ancrés dans l'écosystème actuel de l'approvisionnement et doivent, pour réussir à répondre aux appels d'offres, surmonter des défis administratifs multifformes et rechercher des outils améliorés leur permettant de répondre aux demandes complexes des gouvernements.

« Les marchés publics sont conçus pour éviter les risques, ce qui signifie qu'il est difficile pour les entreprises de remporter des contrats si elles n'ont pas déjà travaillé avec le gouvernement », a déclaré Jean Vincent, président du conseil d'administration de l'ANSAF. Nous savons que cela exclut de nombreuses entreprises des Premières Nations et qu'il est difficile d'atteindre l'objectif de 5 % de la valeur totale de leur marché. Cependant, grâce à cette organisation et en travaillant ensemble pour le bien de l'économie des Premières Nations, nous savons que nous aurons des répercussions considérables qui profiteront à tout le monde.

La structure et la conception sont la priorité de l'OAPN, et l'organisation travaillera directement avec le gouvernement fédéral pour obtenir un financement pour les cinq premières années de fonctionnement. Une fois opérationnel, le processus de soutien aux entreprises des Premières Nations pour qu'elles participent aux opportunités d'approvisionnement commencera.

- 30 -

Contact média :

Joël Lamoureux

Responsable de la communication

ANSAF

jlamoureux@nacca.ca

CITATIONS

AFOA CANADA – « En créant cette organisation d'approvisionnement autochtone, nous ne faisons pas que façonner un contexte économique; nous honorons les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones », a déclaré Terry Goodtrack, président et chef de la direction d'AFOA Canada. « Nous créons une institution autochtone culturellement pertinente qui ouvre la voie à la participation des peuples autochtones aux opportunités économiques du Canada. »

Terry Goodtrack, président-directeur général, AFOA Canada

AFPN – « La création de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations est une étape importante vers la réalisation de l'objectif de 5 % d'approvisionnement fixé par le gouvernement fédéral, qui devrait être atteint d'ici 2030. Alors que les entreprises des Premières Nations commencent à participer de manière significative au processus d'approvisionnement, nous espérons que les communautés des Premières Nations à travers le Canada connaîtront une croissance monumentale qui améliorera la qualité de vie des peuples autochtones. »

Ernie Daniels, président-directeur général, Autorité financière des Premières Nations

CGF – « Nous sommes heureux de voir une nouvelle organisation d'approvisionnement des Premières Nations prendre forme. De nombreuses organisations autochtones collaborent pour améliorer les perspectives économiques des Premières Nations à travers le Canada. L'augmentation et le renforcement des possibilités d'approvisionnement constituent une étape sur la voie de la réconciliation économique. »

Harold Calla, président exécutif, Conseil de gestion financière des Premières Nations

À propos de l'OAPN

Un modèle d'adhésion innovant

Les membres fondateurs envisagent un modèle d'adhésion innovant pour l'OAPN, dans lequel les acheteurs potentiels, y compris les gouvernements et les entreprises, paieront des frais pour accéder aux services essentiels et aux bases de données commerciales. Les entreprises certifiées des Premières Nations pourront s'inscrire gratuitement. Les sources de revenus de l'OAPN comprendront les adhésions d'entreprises, la formation et les événements.

Mission et vision de l'OAPN :

L'OAPN servira de plaque tournante centrale, offrant des services globaux culturellement appropriés par le biais d'un point de contact unique pour les besoins des Premières Nations en matière d'approvisionnement. Sa mission est claire : maximiser le potentiel des entreprises des Premières Nations à accéder aux opportunités d'approvisionnement et à conclure des contrats grâce à la certification, au réseautage, à l'éducation et à la promotion.

Cette mission permettra également au gouvernement fédéral d'atteindre son objectif de cinq (5) pour cent d'approvisionnement autochtone.

Structure des membres et flux de services :

La structure d'adhésion à l'OAPN donnera la priorité aux services gratuits pour les entreprises certifiées des Premières Nations, tandis que les clients gouvernementaux et les entreprises paieront une cotisation. L'institut proposera quatre types de services :

- **Certification et répertoire des entreprises des Premières Nations** : une base de données complète permettant au gouvernement fédéral et aux entreprises d'accéder à toutes les entreprises et à tous les fournisseurs certifiés des Premières Nations.
- **Réseautage, collaboration et partenariats** : créer un espace et des opportunités pour le réseautage et l'établissement de relations, permettant aux entreprises des Premières Nations d'établir des liens avec le gouvernement et les entreprises.
- **Services éducatifs et formation** : renforcer les capacités et la compréhension des processus complexes de passation des marchés du gouvernement.
- **Promotion de l'approvisionnement des Premières Nations** : plaidoyer, événements et outils pour favoriser des relations mutuellement bénéfiques.